

dossier

Plan climat : le temps de l'action

p.6/7



p.5

Bien vieillir à Eybens :
la Ville labellisée

Journal
d'eybens

numéro 131

www.ville-eybens.fr

mars 2010





Les bénévoles à l'honneur

Certains peignent, d'autres apprennent le français, font leurs devoirs ou partent une journée à la mer dès les beaux jours... Les habitants qui participent régulièrement aux activités du centre social ont partagé une soirée avec les bénévoles de l'Association pour l'initiative locale à Eybens (Aile) et les agents du centre social. La Maison des Coulmes a vibré aux rythmes d'un groupe de musiciens pendant que les plateaux de mets de tous pays ravissaient les papilles des invités. L'association Aile organise ce mois-ci, en partenariat avec la Ville, la *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble* (plus d'informations p. 9).



On conte, à côté...

Depuis janvier 2009, 16 conteurs amateurs se réunissent chaque mois guidés par Nathalie Thomas, conteuse professionnelle, pour se former à l'art de la narration. Pour la quatrième fois, L'Atelier d'à conter a restitué son travail devant un public. Au programme : contes africains, légendes irlandaises et contes animaliers, qui ont ravi le public à la médiathèque. Si vous avez raté cette escale, rendez-vous le 2 juin pour le prochain arrêt au pays des contes.

Ski-école pour graines de champions

La neige ne manquait pas cette année pour les sorties de ski des écoles primaires de la commune ! Avec du ski de piste pour les uns (école du Bourg) et du ski de fond pour les autres (écoles des Ruires, de Bel Air et du Val), les enfants de s'en sont donnés à cœur joie ! Chaque année, la Ville propose six séances aux enseignants des écoles élémentaires. Elle prend en charge l'encadrement (un éducateur sportif), le transport, le matériel et les forfaits. Huit classes du CP au CM2, soit 187 enfants, ont bénéficié de ces sorties à Chamrousse.



Le Verderet à la pêche

Entretien du ruisseau, débroussaillage des abords, ramassage de déchets, comme chaque année avant l'ouverture de la pêche (le 13 mars prochain), la société de pêche La Gaule Eybinoise a effectué un grand nettoyage du Verderet. Classé en 1^{ère} catégorie, le Verderet qui traverse



la commune est peuplé essentiellement de truites fario et arc-en-ciel. Quelques lâchers en complément du peuplement de salmonidés sont également réalisés en cours de saison. "La pêche est un passe temps agréable surtout par les premières belles matinées de printemps le long des petites gorges du Verderet. On peut même avec un peu d'expérience ou de chance, ramener quelques truites (prises limitées à 6 pièces par jour et de 23 cm minimum)." Parole de pêcheur !

Une journée à l'école

En février, soixante enfants du périscolaire de l'école élémentaire des Ruires ont présenté devant leurs parents le spectacle qu'ils préparaient depuis le mois de septembre pendant le temps de la restauration scolaire et des mardis découverts. Animé par Régis Peyre, intervenant musical dans les écoles, et avec l'aide précieuse des cinq animateurs du périscolaire, ce spectacle à la fois chanté, dansé et décoré par les enfants retraçait une journée à l'école.





Au moment où vous lirez ces lignes, le Conseil municipal se sera prononcé sur le budget primitif pour l'année 2010. Ce qui caractérise ce budget, c'est tout d'abord le maintien des taux d'imposition communaux au niveau qui est le leur. Pas d'augmentation de la fiscalité communale alors même que de lourdes incertitudes ont présidé à la préparation de ce budget. Outre cela, nous avons fait le choix de maintenir le niveau de services que la Ville vous offre chaque année.

Ce choix est important. Alors même que certains laissent entendre que la dérive des finances publiques serait due à la mauvaise gestion des collectivités, nous voulons rappeler que le service public local est essentiel pour le bon déroulement de la vie quotidienne de chacun d'entre vous. Faut-il rappeler que dès la naissance, le service public communal accompagne votre existence, que ce soit pour la vie sociale, par exemple les modes de garde de la petite enfance, pour la vie scolaire, sportive, culturelle ou pour toute autre forme de vie associative

qui toutes donnent à chacun l'occasion de faire face aux problèmes de la vie voire de trouver dans cette offre une occasion d'épanouissement personnel.

Nous avons largement démontré que ce développement des services allait de pair avec une gestion financière rigoureuse. Les finances communales sont là pour nous permettre de construire avec vous une ville accueillante, une ville où la qualité de la vie est essentielle. C'est pour cela que vous nous avez confié la conduite des affaires municipales, nous respecterons notre engagement.



Marc Baietto
Maire et
Conseiller général



Sommaire

p.4/5

C'est la ville

- ▶ L'essentiel du Conseil municipal du 4 février 2010
- ▶ Bien vieillir à Eybens
- ▶ Régionales : on vote les 14 et 21 mars

p.8

Expression des groupes politiques

p.9

- Reportage, découverte*
- ▶ Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble

p.10

Territoires et développement

- ▶ Plus de 400 passeports biométriques délivrés
- ▶ Stationnement : chacun sa place !

p.11 à 13

Sport, culture & vie associative

- ▶ La boule lyonnaise habillée de toutes les couleurs
- ▶ Un Homme nouveau ?
- ▶ Conférence explosive
- ▶ Aînés et enfants chantent ensemble

p.14

Vie pratique

- ▶ S'informer, se former, évoluer
- Permanences
- Numéros d'urgence

p.15

Détente, loisirs et petites annonces

p.6/7

Dossier

Plan climat : le temps de l'action



La petite enfance n'est pas une marchandise

Les élus du Conseil municipal ont appelé le gouvernement à refuser la marchandisation de la petite enfance. Ils ont pour cela adopté à l'unanimité une motion qui dénonce la volonté gouvernementale d'inclure le secteur de la petite enfance dans sa transposition de la directive européenne sur les services. Le Conseil municipal redoute les conséquences d'une mise en concurrence des prestations dans ce domaine si particulier, qui induirait une course aux tarifs au mépris de la qualité du service rendu.

À Eybens les tout jeunes enfants sont accueillis dans plusieurs structures municipales, en fonction des besoins des familles. Les parents qui travaillent peuvent confier leurs enfants (à la journée ou à la demi-journée) à la crèche collective P'tit Chose ou aux assistantes maternelles de la crèche familiale. Les deux haltes-garderies Tom Pouce aux Maisons Neuves et Colin Maillard aux Ruiret proposent un accueil pour les enfants dont les parents ne travaillent pas. Cette solution permet aux adultes de dégager du temps et à l'enfant de se socialiser lors de moments passés avec d'autres bambins et dans un cadre collectif. L'échange et la rencontre sont aussi au cœur de Ricochet, le lieu d'accueil parents-enfants (de 0 à 4 ans) en accès libre aux Ruiret et aux Maisons Neuves. Un relais assistantes maternelles regroupe pour des activités communes les assistantes maternelles installées à Eybens et les enfants dont elles s'occupent. C'est aussi une source d'informations pour les professionnelles et les parents. Plusieurs équipements dédiés à l'accueil des jeunes enfants seront à terme regroupés au sein du futur Pôle petite enfance qui doit voir le jour aux Ruiret, malgré le retard pris par le chantier le long de l'avenue d'Échirrolles (des malfaçons dans le béton ont contraint à l'arrêt du chantier qui ne reprendra qu'après une expertise judiciaire). Le bâtiment proposera divers services liés à la petite enfance, comme les consultations de Protection maternelle et infantile et 30 places en multi-accueil (soit en crèche, soit en halte-garderie) afin de répondre avec plus de souplesse aux demandes des familles.

Toutes ces structures municipales sont gérées par le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui tire son budget en grande partie de subventions de la Ville, mais aussi du Conseil général et de la Caisse d'allocations familiales. Forts de ces services publics développés au fil des années sur la commune, les élus eybinois ont exprimé à travers la motion qu'ils ont adoptée que *"la logique de la concurrence et la marchandisation induites par l'application de la directive services doivent être refusées. Le choix de préserver ou de laisser dépérir le service public de la petite enfance géré par les collectivités locales et financé par la CNAF est plus qu'un choix politique gouvernemental, c'est un choix de société."*

Tarifs des services aux usagers

L'ensemble des services payants de la commune est revalorisé de 0,8 %, sur la base de l'indice Insee des prix à la consommation hors tabac pour l'année 2009. Cette revalorisation est applicable jusqu'en février 2011 quelle que soit la date d'application de l'augmentation des tarifs du service. Délibération adoptée à l'unanimité.

Odysée des savoirs

Pour organiser les conférences-débats de l'Odysée des savoirs (voir p. 11), la Ville s'appuie sur les bénévoles du groupe Sciences et société ainsi que sur un partenariat engagé depuis quatre ans maintenant avec le Centre de culture scientifique technique et industrielle de Grenoble (CCSTI). Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le maire à signer une nouvelle convention avec le Centre pour l'année 2010.

Locataires

Les locataires de logements publics à Eybens peuvent se référer pour leurs relations avec les bailleurs à l'association Collectif des locataires d'Eybens (CLE). Afin de mobiliser les locataires et consolider l'animation de CLE, la Ville a conclu un partenariat avec l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV). Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention pour un an reconductible qui prévoit le versement d'une subvention de

1 700 € à la CLCV en contrepartie de ses prestations, notamment dans la recherche de délégués parmi les locataires et la mise en place de projets en direction des habitants. Délibération adoptée à l'unanimité.

Aide à Haïti

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une aide à Haïti, touché par un séisme dévastateur en janvier. La Ville a souhaité témoigner sa solidarité en versant une subvention de 1 000 € à Cités unies France qui redistribuera les sommes collectées en coordination avec l'ambassade de France en Haïti. Le CCAS d'Eybens a voté une subvention de 500 €.

D'Eybens à Vama

L'édition 2009 des Z'Eybinoiseries avait été animée par la participation d'une délégation roumaine venue de Vama, ville avec laquelle Eybens entretient des relations dans le cadre de la coopération décentralisée depuis plus de vingt ans. Un échange est prévu cette année d'Eybens vers la Roumanie (du 30 juin au 7 juillet). Une cinquantaine d'Eybinois impliquée dans l'organisation des Z'Eybinoiseries et dans le secteur culturel fera le déplacement. Ce projet est co-financé par le ministère des Affaires étrangères et européennes à hauteur de 3 000 €. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le versement d'une subvention de 6 000 € à l'association Eybens Vama Roumanie qui organise ce voyage.

Consultez l'ensemble des délibérations sur www.ville-eybens.fr
Prochain Conseil municipal : jeudi 1^{er} avril à 20 h, salle du Conseil municipal. Les séances sont publiques.

Rendez-vous

Réunions des Conseils de quartiers

Sud-Est :
jeudi 1^{er} avril à 20 h 30 à la Maison des associations.
Courriel : jean.julien11@aliceadsl.fr

Sud-Ouest :
lundi 12 avril à 20 h 30 à l'Illade.
Courriel : cq.sudouest@laposte.net

Nord :
mardi 6 avril à 20 h 30 à la Maison des Coulmes.
Courriel : cqnord.eybens@laposte.net

Rencontres élus-habitants

Venez échanger avec le maire et les élus sur les projets de la Ville.

Bel-Air : mardi 9 mars, 18 h, restaurant scolaire de Bel Air.

Maisons Neuves :
vendredi 12 mars, 18 h, Maison des Coulmes.

Le chiffre du mois

27

La Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole (la Métro) compte 27 membres depuis l'adhésion de la commune de Venon.

Vie sociale

Bien vieillir à Eybens : la Ville labellisée



Le repas de printemps à la Maison des Coulmes sera suivi cette année d'une animation partagée avec des enfants.

Le printemps qui arrive sera l'occasion pour les retraités et personnes âgées qui le souhaitent de partager un repas le 10 mars à la Maison des Coulmes sur l'invitation du service personnes âgées de la Ville. Ce moment convivial est l'un des fils qui tissent l'action de la Ville en direction des personnes âgées et des retraités, pour laquelle Eybens vient de recevoir le label *Bien vieillir - vivre ensemble*, remis par Nora Berra, secrétaire d'État chargée des Aînés à Philippe Loppé, adjoint au maire en charge de favoriser les solidarités et garantir la cohésion sociale. Eybens fait partie des 34 communes françaises labellisées dès la première année d'existence du label.

Une reconnaissance qui est tout sauf une fin pour Nelly Maroni, adjointe au maire en charge de faciliter l'autonomie, qui voit plutôt "l'occasion de dynamiser notre action envers les aînés et de revisiter nos propositions vers ce public en ayant pris soin de répertorier ses besoins". D'ailleurs, le label *Bien vieillir - vivre ensemble* s'assortit d'un engagement de la Ville sur cinq ans. "Nous devons regarder à la loupe une population qui est très diverse et qui représentera 28 % des habitants d'ici 2030 ; ce n'est pas si loin de nous. Aujourd'hui les défis se situent dans la perte d'autonomie et dans le moment où l'on quitte la vie active. C'est donc bien maintenant que nous devons nous enquêter de ces questions, en ne considérant pas la seule échelle communale".

Questionner les seniors

Afin d'évaluer la situation de ceux que l'on nomme les seniors et leur façon de vivre sur la commune, la Ville va lancer un diagnostic cette année. Cette étude permettra notamment de mieux connaître les attentes et les besoins pour adapter l'action municipale. Pour Nelly Maroni, "il faut que cette préoccupation entre dans le champ de toutes les politiques municipales, ce qui se fait déjà sentir aujourd'hui, à travers la réflexion engagée sur la politique sportive par exemple". La prise en compte des personnes âgées est particulièrement présente dans deux programmes d'actions conduits par la Ville : celui consacré aux mobilités douces qui se concrétise par la création de cheminements piétons sécurisés reliant les équipements entre eux, et le programme d'actions d'accessibilité qui permet d'aménager les voiries et les bâtiments publics.

La place des seniors dans la vie locale se traduit aussi évidemment au quotidien au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) dont c'est l'une des missions. Il joue notamment un rôle important dans le maintien des plus âgés à domicile grâce au portage des repas ou aux aides dans les démarches liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie. Le service personnes âgées et la Ville travaillent régulièrement en lien avec l'Office municipal des retraités, comme pour l'organisation de la Semaine bleue chaque automne. L'Office avait été créé sur une impulsion municipale en 1996. Il poursuit depuis de façon autonome ses actions de citoyenneté, d'information et d'animation à Eybens.

Le point sur...

La ville en fleurs



Le concours Ville en fleurs 2010 est ouvert à tous les Eybinois qui aiment fleurir leur habitation (jardin, balcon, terrasse...) et dont le fleurissement est visible depuis la rue. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible dans les équipements municipaux et sur le site de la Ville (www.ville-eybens.fr) et de le déposer à l'accueil de la mairie ou de le renvoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante : mairie d'Eybens, service des espaces verts, BP 18, 38321 Eybens cedex. Renseignements : 04 76 60 76 00.

Élections

Régionales : on vote les 14 et 21 mars

En mars, les citoyens Rhône-alpins éliront les 157 conseillers qui siègeront à la Région ces prochaines années. Leur rôle est important puisqu'il touche de nombreux aspects de la vie quotidienne tels que les transports, les lycées ou encore l'emploi. Ils sont élus au suffrage universel direct en un ou deux tours et sans panachage. Le texte organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux pour mars 2014 a été définitivement adopté le 26 janvier par le Parlement. L'assemblée régionale sera donc élue pour 4 ans, contre six pour les mandats précédents. Le projet de réforme des collectivités territoriales et le remplacement des conseillers régionaux et généraux par des conseillers territoriaux ajoutent un caractère particulier à ce scrutin.

Eybens compte 6 170 électeurs (chiffre 2008). Les six bureaux de vote sont inchangés depuis les dernières élections : restaurant scolaire de l'école Bel Air, Maison des associations, restaurant scolaire de l'école du Val, Maison des Coulmes et deux bureaux à l'Illiad.



Les six bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h.

En fonction du lieu d'habitation, les citoyens voteront dans l'un ou l'autre bureau. Celui-ci est inscrit sur la carte d'électeur. Le jour du vote, il faut se munir de la carte d'électeur et obligatoirement d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire). Pourra voter, toute personne âgée de 18 ans et plus, de nationalité française et inscrite sur les listes électorales.



Plan climat : le temps de l'action

Déplacements, chauffage, éclairage public... Autant d'éléments nécessaires à la vie quotidienne, mais qui sont aussi gourmands en énergies, et par conséquent producteurs de gaz à effet de serre. Pour agir sur ses consommations énergétiques et ses émissions de CO₂ la Ville a engagé un programme d'actions plan climat il y a quatre ans qui se traduit chaque année par des investissements ciblés.

Elle est également sur le point de renouveler sa participation au Plan climat local de la Métro.

En retrouvant leurs classes après les vacances ce mois-ci, les enfants de l'école maternelle Bel Air on pu se raconter des histoires jalonnées de descentes en luge ou de sorties au cinéma, reprendre les apprentissages qu'ils avaient entamés avant les congés... Sans doute ne se sont-ils pas aperçus que leur école avait changé pendant ces deux semaines passées loin d'elle. Certes, au premier regard, les chaises et les tables sont toujours là, la couleur des murs est identique, et heureusement, la cour de récré et ses jeux sont bien à leur place. Le changement se situe pourtant sous leur nez, juste là, entre la salle de classe et la cour justement. Les fenêtres sont désormais en PVC et les portes extérieures en aluminium. La nouveauté n'a pas de quoi révolutionner les journées d'école, tout le monde s'accordera là-dessus. Pourtant grâce à ces travaux, les salles de classe sont mieux isolées, les échanges thermiques sont moins importants entre l'intérieur et l'extérieur et les nouveaux stores couperont les rayons du soleil dès que le fil des saisons l'aura rendu plus ardent. Ces travaux apporteront donc un meilleur confort d'utilisation des bâtiments et contribueront à la baisse de la consommation énergétique.

La ville d'Eybens s'est engagée voici cinq ans à maîtriser ses consommations énergétiques dans le cadre du Plan climat local lancé par la Métro. Elle est sur le point de signer une nouvelle charte avec la communauté d'agglomération de Grenoble, qui fixera des objectifs chiffrés pour contribuer à diminuer sa consommation d'énergies de 14 % par habitant d'ici 2014, augmenter la part des

énergies renouvelables pour atteindre 14 % de la consommation totale de l'agglomération, et dans le même temps diminuer d'au moins 14 % les émissions de CO₂ par rapport au niveau de 2005. Les premiers efforts commencent à payer puisqu'entre 2004 et 2007, ses émissions de CO₂ ont baissé de 6,4 %. L'objectif du Plan climat local est de les réduire de 20 % d'ici à 2020.

Un programme pour agir

En s'engageant à maîtriser et réduire ses consommations d'énergie et donc sa production de CO₂, la ville d'Eybens a choisi de faire du plan climat une priorité budgétaire. Les investissements qu'elle réalise pour y parvenir s'inscrivent depuis 2006 dans le cadre d'un programme d'actions, au même titre que la vie sociale et la démocratie locale, l'accessibilité et les mobilités.

"Je souhaiterais voir se développer une solidarité énergétique", explique Marc Baietto, le maire. "En matière d'énergies, les réponses individuelles ne sont ni satisfaisantes ni suffisantes. Nous devons trouver les moyens pour que les efforts soient collectifs et bénéficient à tous. On ne peut pas faire de la vitrine écologique sur les bâtiments récents et ne pas s'occuper des autres. Ce serait une forme de discrimination sociale choquante".

La Ville s'est rapprochée de L'Agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise afin de poursuivre son travail en faveur du plan climat. Elle l'aidera à se fixer des objectifs chiffrés réalistes et à assurer le suivi des actions mises en œuvre pour les atteindre sur la période 2010 – 2014.



Parmi les priorités pour cette année, un diagnostic de l'éclairage public sera réalisé. L'affaire n'est pas anecdotique, puisque la Ville a dépensé plus de 100 000 euros l'an passé pour l'éclairage extérieur et les feux tricolores, soit un cinquième de ce que lui coûtent ses consommations énergétiques. D'ores et déjà les anciens mats d'éclairage sont remplacés par du matériel moins haut, plus efficace et équipé d'ampoules à basse consommation, comme ceux installés le long de l'avenue de la République. Les feux routiers sont progressivement équipés de leds, moins gourmandes en énergie que les ampoules classiques. La même technologie est employée pour les illuminations qui scintillent en fin d'année dans les rues eybinoises. La consommation électrique est contenue grâce à l'emploi de leds sur plus de 80 % des décorations ; une proportion qui augmente chaque année.

Des actions pertinentes

Plus largement, lorsqu'il s'agit de remplacer du matériel, les questions de la consommation énergétique et de la pertinence économique sont posées. C'est vrai pour le parc automobile de la mairie avec l'acquisition de véhicules électriques et GPL pour renouveler la flotte. C'est vrai aussi pour les chaudières qui alimentent les bâtiments publics. L'école maternelle du Val sera bientôt dotée d'une nouvelle chaudière gaz à condensation d'une puissance de 60 kilowatts qui viendra remplacer l'ancienne qui en faisait 150. Les élèves ne seront pas moins bien chauffés pour autant, car toute une série de travaux a rendu possible cette baisse de puissance et donc de consommation. Les menuiseries de l'école ont été remplacées il y a quelques années par des fenêtres et des portes en PVC, les combles ont été isolés l'an passé et le logement attenant à l'école a été équipé d'une chaudière indépendante. Le résultat ne s'est pas fait attendre : entre 2005 et 2009, la consommation de gaz a fondu de presque 36 000 kilowatts / heure. Le rendement de la nouvelle chaudière sera donc bien meilleur, pour une consommation inférieure. Une étude sera menée cette année dans le secteur de Bel Air pour déterminer l'opportunité de raccorder le réseau de chaleur qui

alimente le groupe scolaire, le CLC et le centre de planification à une nouvelle chaudière qui serait installée au gymnase Fernand Faivre voisin. L'arbitrage se fera en fonction de l'opportunité et du coût d'un tel projet. Il y a quelques années, les études conduites sur une chaudière bois au Bourg avaient montré l'intérêt limité d'un tel investissement, le projet n'avait donc pas été retenu. *"Nous devons déterminer les domaines dans lesquels notre action a du sens, en nous interrogeant sur son contexte et ses conséquences"*, affirme Marc Baietto. *"Comment fait-on pour construire des logements peu gourmands en énergie qui soient aussi accessibles financièrement au plus grand nombre d'acquéreurs ou de locataires ? Il faut sans cesse gérer ces contradictions pour prendre les décisions qui sont souvent les résultats de compromis entre l'écologique, l'économique et le social. Nous devons agir pour le plan climat, mais ne pas être dupes des conditions dans lesquelles nous agissons et nous préoccuper des conséquences sociales des mesures que nous prenons."*

Quantifier et suivre l'évolution des consommations est un premier pas vers leur maîtrise et leur diminution. Les consommations énergétiques de la commune représentaient 7 millions de kilowatts / heure pour un coût de 510 000 euros en 2009. Les solutions pour faire baisser ces chiffres passent aussi par une prise de conscience de chacun de ce que représente la consommation en eau et en électricité d'un bâtiment public. Pour cela, Eybens participe à la campagne européenne Display. Les consommations de cinq équipements sont affichées avec les préconisations pour les réduire : des gestes simples comme éteindre la lumière en sortant d'une pièce, mais qui méritent d'être rappelés et qui contribuent, à leur mesure, à la baisse des émissions de CO₂. Cet affichage sera progressivement généralisé à l'ensemble des bâtiments publics. Dans la même optique, la température de chauffe dans les équipements fera l'objet d'un suivi et éventuellement d'une diminution sur les sept mois de l'année où les chauffages sont allumés. ■

Agir sur les déplacements

Les transports (de personnes ou de marchandises) représentaient en 2007 près de 22 % des consommations d'énergie dans l'agglomération grenobloise et 29 % des émissions de CO₂. Même si la question de pollution atmosphérique dépasse évidemment les limites de l'agglomération, les instances publiques locales peuvent agir pour réduire l'impact des déplacements sur l'environnement, notamment en développant l'offre en matière de transports en commun et en aménageant la ville.

L'engagement de la Ville pour réduire ses consommations énergétiques et ainsi diminuer ses émissions de CO₂ trouve aussi ses moyens dans le programme d'actions consacré aux mobilités douces. Trois cheminements ont été tracés sur la commune pour permettre de rallier à pied (et sur certaines portions à vélo) les différents équipements de la Ville. On peut par exemple aller du collège des Saules à l'Odyssee par un chemin sécurisé. Les derniers travaux seront réalisés cette année.

Des déplacements moins polluants passent aussi par l'usage des transports publics.

Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération étudie la solution d'un bus à haut niveau de services sur la ligne 31 qui permettrait de diminuer son temps de parcours, notamment aux heures de pointe où l'avenue est engorgée.

Afin d'inciter ses agents à employer des moyens de transport moins polluants que la voiture individuelle dans leurs déplacements domicile - travail et professionnels, la Ville met actuellement en place un Plan de déplacements des administrations (PDA). Une enquête a été menée auprès des agents pour établir un diagnostic de leurs modes de déplacements. Des mesures incitatives comme la prise en charge d'une partie du coût de l'abonnement aux transports collectifs font partie du PDA. La Ville a pour cela contractualisé avec les principaux acteurs des transports publics locaux et avec la SNCF. Le Plan évoluera vers des solutions cycles en 2011.



L'isolation des bâtiments, le renouvellement des chaudières ou encore la promotion des modes doux de déplacement font partie des moyens d'action pour réduire les émissions de CO₂.

Chaque mois, la majorité et l'opposition municipales sont invitées à s'exprimer prioritairement sur le thème traité dans le dossier du Journal d'Eybens.



*Majorité
municipale*

*Groupe
Société Civile*

**Pierre
Bejjaj**

Un peu d'ambition pour notre planète... Elle en vaut le coup !

Le groupe d'experts du GIEC affirme, sans qu'aucun scientifique sérieux ne conteste ces chiffres, que la température moyenne sur notre planète est susceptible d'évoluer de + 1,1 % à + 6,4 % au cours du XXI^e siècle.

Il n'est pas non plus contesté que ce réchauffement provient de l'activité humaine. Il aura de graves conséquences sociales et environnementales.

Les sociétés occidentales doivent montrer l'exemple car elles sont les principales émettrices de gaz à effet de serre. Afin de contenir la hausse de la température à + 2°, seuil maximum supposé d'adaptation de nos écosystèmes, celles-ci doivent s'engager à réduire de 40 % leurs émissions d'ici à 2020. Le récent sommet de Copenhague montre combien cet objectif est ambitieux.

L'État français devrait être le fer de lance de ce combat. Mais sous la double pression d'une situation financière catastrophique et des lobbies industriels, la loi Grenelle 2 risque de n'être qu'un recueil de bonnes intentions électorales : ses décrets d'application arrivent malheureusement au compte-goutte.

Comme toujours, les discours volontaristes ne servent à rien s'ils ne sont pas suivis des actions et des budgets correspondants.

Restent donc les collectivités locales sur qui repose en France la responsabilité d'investir pour notre planète et suppléer l'État appauvri. Comme nous l'avons déjà indiqué lors d'un précédent éditorial, notre agglomération et notre commune ont fait le choix d'agir massivement pour le climat en matière de transports et d'isolation des bâtiments. Leurs investissements ambitieux auront un autre impact énergétique, social et environnemental que le plan d'économies de "bout de chandelle" que nous a récemment proposé le représentant de l'opposition municipale !

*Opposition
municipale*

Le groupe d'opposition municipale n'a pas fait parvenir de texte ce mois-ci.

Éloge des différences

Rendez-vous désormais coutumier du printemps eybinois, la *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble* invite une nouvelle fois les habitants à des pièces de théâtre, des rencontres, des débats... pour réfléchir sur ce qui fait que la diversité a du bon.



Les discriminations peuvent être sanctionnées par la loi, qu'elles opèrent une distinction de considération et de traitement dans l'accès à un bien ou un service en raison de l'origine, du sexe, de la situation familiale, de l'apparence physique, du handicap, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de l'appartenance ethnique... (article 225-1 du code pénal). Mais les préjugés, les stéréotypes, ont la vie dure et, si l'on n'y prend garde, ils peuvent devenir un vrai poison social. C'est pourquoi, au nom même du principe d'égalité inscrit au centre de la devise républicaine, la sensibilisation et la mobilisation sont toujours de mise contre toute forme de ségrégation, de rejet de l'autre.

"La fraternité est une valeur tout aussi importante à ce sujet", poursuit Philippe Loppé, adjoint au maire, en charge de favoriser les solidarités et garantir la cohésion sociale. "Si chacun de nous n'y prend pas garde, le repli sur soi et l'individualisme pourraient conduire à la méfiance et la peur de l'autre, de tous les autres. Il n'est pas de bonheur qui ne se partage pas et la ville, le quartier ou l'on vit peuvent redevenir des lieux de partage. C'est l'un des objectifs de la Quinzaine".

La *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble*, organisée par la Ville et l'Association pour l'initiative locale à Eybens (Aile) avec la participation de nombreux partenaires locaux, s'inscrit dans cette démarche d'ouverture, d'expression, d'écoute et d'échange. "Cette Quinzaine est conçue comme une invitation faite aux habitants, un moment de rapprochement entre les citoyens, entre les cultures. Il ne s'agit pas de donner des leçons, ni d'être dans l'idéalisme, voire l'angélisme", précise Philippe Loppé. Pour Myriam M'Henni, la présidente de l'association Aile, "il est important d'apprendre à connaître l'autre, sans préjugés et sans jugement. L'association et ses bénévoles luttent chaque jour contre toutes les formes de discrimination au travers des activités proposées au centre social".

Temps forts

Le programme de la Quinzaine, qui affiche volontiers un caractère festif, est composé d'une suite de propositions (ateliers de cuisine ou d'écriture, repas de printemps intergénérationnel, théâtre, animations) rythmée par quatre temps forts. Le premier (lundi 8 mars à l'Odyssée) est initié par le groupe théâtre du collège Les Saules animé par leur

professeur d'anglais, Rabia Ezzarouali. Les élèves interpréteront la pièce qu'ils ont écrite dans ce cadre et dont le titre, *Friendship can be spoken in any language and it bridges the generation gap*, annonce le motif : "l'amitié peut s'exprimer dans toutes les langues et elle rapproche les générations".

Le lendemain, les habitants sont conviés (même lieu) à la projection d'un film réalisé par des jeunes de la Mission locale sur les métiers dits d'homme ou de femme, qui ouvrira un débat pour aller "au-delà des préjugés" sur le masculin et le féminin dans le monde du travail, et ailleurs. Mercredi 17 mars à l'Illiad, autre temps fort, autre débat, animé par le psychologue clinicien Ridha Ferjani, qui fera ressortir en quoi nos différences sont une richesse.

Pour clore cette quinzaine en beauté, le dernier temps fort aura lieu jeudi 18 mars à la Maison des Coulmes avec Bastien Mots Paumés. Avant de laisser la parole à tous ceux qui auront envie de dire un poème ou une histoire, le slameur mêlera ses textes à ceux recueillis lors d'ateliers d'écriture contre les discriminations. Quelqu'un y a formulé ce parfait éloge de la diversité : "Sans différences, la vie serait bien triste..."

Les temps forts de la *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble*



- **Friendship can be spoken in any language and it bridges the generation gap**

Lundi 8 mars, à 19 h 30, Odyssée
Pièce qui prône l'amitié entre les peuples.
Places limitées, réservation à la Maison des Coulmes au 04 76 24 63 69.

- **Projection - débat**

Mardi 9 mars, à 12 h, Odyssée
Film de douze minutes : *Métiers de femmes, métiers d'hommes : au delà des préjugés*, suivi d'un débat.

- **Théâtre : Le cirque**

Mardi 9 mars, à 19 h, CLC
Dans ce mini cirque intérieur, les paillettes sont des reflets de la douceur de l'âme.

- **Théâtre : La peau dure**

Mardi 9 mars, à 21 h, CLC
Au sortir de la deuxième guerre mondiale, trois soeurs témoignent de leur condition.

- **Débat : "Nos différences sont une richesse (parentales, culturelles, sociales...)"**

Mercredi 17 mars, de 18 h à 20 h, Illiad
Échange avec Ridha Ferjani, psychologue clinicien.

- **Soirée de clôture**

Jeudi 18 mars, de 18 h à 20 h, Maison des Coulmes
Slam session et rencontres poétiques contre les discriminations avec Bastien Mots Paumés autour des textes écrits lors des ateliers d'écriture.

Retrouvez le programme complet sur le site internet de la ville : www.ville-eybens.fr et dans les équipements.

Etat civil

Plus de 400 passeports biométriques délivrés

436, tel est le nombre de passeports biométriques réalisés à Eybens en six mois, entre juin, date de mise en service de la station passeports installée à l'accueil de la mairie, et décembre derniers.

Ces passeports ont été délivrés à des habitants venus de 28 communes différentes, Eybens étant l'un des 26 centres en Isère habilités à délivrer cette pièce d'identité (européenne). L'hôtel de Ville a été équipé à cet effet d'un appareillage spécifiquement adapté qui permet de réaliser sur place des photos d'identité numérisées (sauf pour les enfants de moins de six ans) et de recueillir les huit empreintes digitales, désormais obligatoires, du demandeur.

Plus sûr, incluant des données enregistrées dans une puce électronique, le passeport biométrique remplace l'ancien document qui reste valide (à l'exception toutefois concernant un départ pour les USA, des passeports établis entre le 25 octobre 2005 et le 10 mai 2006). Dans ce cas, le passeport doit être refait (gratuitement si l'on peut justifier de son départ pour les États-Unis).

Pour déposer un dossier, il est impératif de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie (réserver une demi-heure). Le passeport est réalisé dans un délai raccourci (dix jours maximum) et doit être retiré entre 11 h 30 et 12 h 15 et entre 16 h 30 et 17 h (ou sur rendez-vous si impossibilité). Les personnes concernées, y compris les enfants, doivent être présentes lors du retrait, comme lors du dépôt du dossier.



Étape obligatoire pour réaliser le passeport : la numérisation des empreintes digitales.

Pour constituer son dossier, il faut fournir : un extrait de naissance avec filiation pour les adultes (pour les enfants, une copie intégrale de l'acte de naissance délivrée par la mairie du lieu de naissance), un justificatif de domicile récent (quittance EDF, téléphone, loyer, impôts), un timbre fiscal (moins de 15 ans : 17 € avec photo fournie, 20 € sans ; 15-18 ans : 42 € avec photo, 45 € sans ; adulte : 86 € avec photo, 89 € sans). Pour ceux qui prévoient un voyage cet été, il est préférable de faire réaliser son passeport sans attendre la période traditionnellement chargée de la fin du printemps.

Civisme

Stationnement : chacun sa place !



Situés à quelques pas seulement du complexe sportif Roger Journet, les parkings de la zone d'activités des Ruires sont la solution idéale les jours de rencontre sportive.

Soucieuse d'offrir un stationnement adapté à la fois aux habitants et aux visiteurs, la Ville aménage des places de parking gratuit sur tout son territoire. Pourtant, à Eybens comme ailleurs, quelques conducteurs irrespectueux n'hésitent pas à stationner n'importe où et n'importe comment au risque de mettre en danger la sécurité des personnes. La chaussée pour les véhicules motorisés, les pistes cyclables pour les cycles, les trottoirs pour les piétons : ces règles de "bonne conduite" très simples visent

avant tout à partager équitablement l'espace public afin que chacun puisse bouger à travers la ville en toute sécurité quel que soit son mode de déplacement. Partager l'espace public, c'est aussi l'objectif des règles de stationnement. Voitures garées de façon anarchique devant les gymnases ou les écoles, sur les trottoirs ou devant les entrées de garages... Ces stationnements en zone interdite peuvent parfois avoir de lourdes conséquences en bloquant par exemple l'accès aux véhicules de secours ou encore en mettant en danger la sécurité des piétons contraints de marcher sur la chaussée pour éviter les voitures ! Des solutions existent pourtant, comme le stationnement signalé par des panneaux dans la zone d'activités des Ruires pour accéder au gymnase et aux stades Roger Journet.

Souhaitant ajuster sa politique de stationnement en fonction des attentes citoyennes, la Ville a mis en place à l'automne 2007 la seule zone de stationnement réglementée (mais gratuite) de la commune. Située sur les places du Bourg, elle favorise le partage des places de stationnement en permettant une meilleure rotation des véhicules afin que chacun puisse accéder aux commerces de proximité.

Autre point fort en matière de stationnement sur Eybens : le nombre de places réservées aux personnes en situation de handicap qui sont créées chaque année dans le cadre du programme d'actions accessibilité. Aujourd'hui, près de 160 places existent sur le territoire communal. Et gare aux infractions puisque l'amende est de 135 € avec la possibilité de mise en fourrière du véhicule !

En bref

Économie

► Garage Charly

Situé dans la zone d'activités Vercors, ce nouveau garage assure la réparation et la vente de véhicules toutes marques. Ouvert du lundi au samedi matin. Garage Charly, 13 rue du Grand Veymont.

Renseignements :
04 76 24 61 26.

► LN services

La société LN services s'est installée 34 rue des Javaux. Son activité : entretien de locaux, bureaux et immeubles, lavage de vitres, décapage, etc.

Renseignements :
04 76 89 43 79
ou 06 09 65 03 02.

► Propriétés privées

Récemment installé sur la commune, Guillaume Détaillier est un mandataire indépendant faisant partie du réseau propriétés-privées qui est une agence immobilière 100 % internet.

Renseignements :
g.detaillier@proprietes-privées.com,
tél. 06 29 32 53 61.

Emploi

► Devenir sapeur-pompier volontaire

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère conduit une campagne de recrutement en mars. Profil : toute personne motivée qui souhaite s'engager pour venir en aide aux autres. Pour rejoindre les 4 500 sapeurs-pompiers volontaires isérois, il faut être âgé de 16 à 55 ans.

Renseignements :
www.sdis38.fr ou sapeurs-pompiers d'Eybens,
tél. 04 76 25 42 25.

La boule lyonnaise habillée de toutes les couleurs

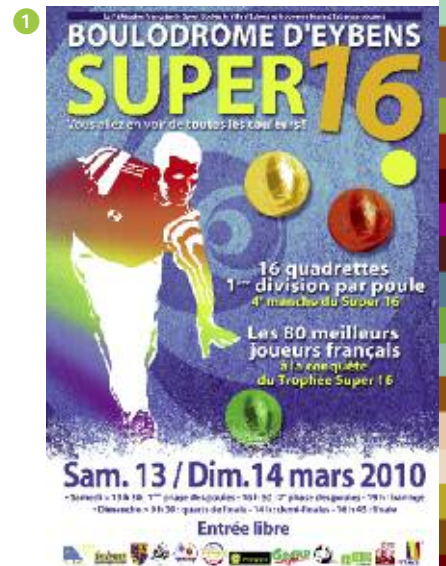
Les 16 meilleures équipes de quadrettes françaises vont s'affronter durant deux jours, les 13 et 14 mars au boulodrome d'Eybens pour la quatrième et dernière étape du Super 16 ①. La compétition débutera le samedi après-midi avec les phases de sélection qui départageront les meilleures équipes nationales - dont une équipe eybinoise emmenée par Bruno Morel.

Le concours se poursuivra dimanche à 9 h 30 avec les quarts de finale et à partir de 14 h, les demi-finales et la finale. Les boules sont spécialement colorées pour l'occasion pour "en voir de toutes les couleurs" et surtout pour permettre aux novices de mieux suivre les matchs ; c'est d'ailleurs la spécificité du Super 16. En marge de la compétition, l'école de boule d'Eybens proposera, avant la finale, une démonstration de ce sport en espérant susciter des vocations.

600 places de tribunes accueilleront les supporters (l'entrée est libre). Et pour ceux qui ne pourront pas se déplacer, la fédération française de sport boule diffusera sur son site internet les compétitions en direct (www.ffsb.fr).

Super 16, samedi 13 mars à partir de 13 h 30 et dimanche 14 mars dès 9 h 30, boulodrome couvert des Condamines.

Entrée libre et gratuite.



Un Homme nouveau ?

Au néolithique, l'Homme prend un tournant décisif : il se sédentarise, invente l'agriculture, l'élevage. Il développe aussi de nouvelles techniques et pratique des échanges à longue distance. Comment et pourquoi cette (r)évolution néolithique constitue-t-elle une des ruptures fondamentales de l'histoire humaine ? Quels sont les liens entre le néolithique et le développement d'une société hiérarchisée et inégalitaire ? Pour répondre à ces questions et à celles du public, l'Odysée des savoirs reçoit le spécialiste de la préhistoire Pierre Bintz ②, maître de conférences à l'université Joseph Fourier, le 18 mars pour une conférence - débat gratuite et ouverte à tous.

Odysée des savoirs : "Le néolithique ou la naissance de nos sociétés modernes", jeudi 18 mars à 20 h 30 à l'Odysée, avec Pierre Bintz.

Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.



Conférence explosive

Le big bang raconte-t-il l'histoire de notre univers ? Ce modèle, vieux de plusieurs décennies, décrit un univers en expansion résultant d'une explosion associée à une période extrêmement dense et chaude. Mais que faut-il penser d'une théorie qui expose que 95 % de cet univers serait composé d'énergie et de matière noires, lesquelles restent un mystère pour la science ? La prochaine conférence des Midi-savoirs ③ permettra de se faire une idée sur ces questions avec Cécile Renault, chercheur, et François-Xavier Désert, astronome.

Midi-savoirs : "Qu'est-ce que le big bang ?", mardi 30 mars à 12 h 30 à la Maison des associations, avec Cécile Renault et François-Xavier Désert. Ouvert à tous, entrée libre dans la limite des places disponibles. Ouverture de la salle dès 12 h pour ceux qui souhaitent venir avec leur sandwich.



Aînés et enfants chantent ensemble

Professeur d'éveil musical du conservatoire d'Eybens et intervenante dans les écoles, Florence Barthe a lancé, en septembre dernier, un projet de chorale réunissant des enfants de 5 à 7 ans de l'école du Bourg et des anciens (ils ont entre 65 et 80 ans). Ces derniers, animés par une forte envie de transmettre, se sont constitués en association sous le nom de Griots du Verderet. Florence Barthe a imaginé la rencontre de ces deux générations autour de l'évocation de leurs dix ans : date encore dans l'avenir pour les enfants, dans le souvenir pour les anciens. En recueillant ce que les uns et les autres pouvaient dire de ce futur ou de ce passé, elle a composé *Killian et Coline*, un spectacle en chansons et danses, "presque une comédie musicale", qui rassemblera 70 participants pour sa création, le 5 juin prochain à l'Odysée.

"L'histoire a pour support le Verderet, symbole ici du fil de la vie qu'on remonte jusqu'à la source", raconte Florence Barthe. La chorégraphe Carine Bourgeois prête son concours à la réalisation du spectacle et les choristes seront accompagnés par Franck Fioracci à l'accordéon et Laurent Garnodier à la guitare et aux percussions.



Saison culturelle

Trio enchant(i)er + Le Jeune Peuple Orchestr'Alpes

Pour cette nouvelle édition du Grenoble Jazz Festival, l'Odysée insuffle un vent de jeunesse en accueillant deux formations dans lesquelles s'épanouit le saxophoniste Grégory Sallet. D'abord son Trio enchant(i)er (formé en 2008 avec Olivier Jambois à la guitare électrique et Emmanuel Fitte-Duval à la batterie), où l'architecture à base d'improvisation, et donc sans cesse en chantier, cherche à atteindre le miracle de l'enchantement. La musique s'échafaude ici entre jazz et rock, musiques traditionnelles et amplifiées, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Le Jeune Peuple Orchestr'Alpes ensuite, qui réunit autour de Christophe Monriot de jeunes musiciens issus des départements jazz des structures de formation de la région. Ce big band ouvre en grand l'éventail musical, n'hésitant pas à passer de Duke Ellington à Bob Marley, du blues à Olivier Messiaen, tout en laissant une belle part à la joyeuse création spontanée qui est l'apanage de l'esprit du jazz.

Vendredi 26 mars à 20 h 30 à l'Odysée.

Tarifs : de 5 à 15 €. Réservations : 04 76 62 67 47.



MANIFESTATIONS

Quinzaine contre les discriminations

Du 8 au 18 mars

La Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble se déroulera dans les différentes structures de la Ville (CLC, centre social, Pij, mission locale...). Le programme complet est disponible dans les équipements et sur www.ville-eybens.fr. Entrée libre. Plus d'informations p.9.

Odysée des savoirs

Judi 18 mars, 20 h 30, Odysée

Conférence - débat sur le thème "Le néolithique ou la naissance de nos sociétés modernes" animée par Pierre Bintz, maître de conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Plus d'informations p.11.

Contes de la terre et des hommes

Samedi 20 mars, 20 h 30, salle Jean Moulin

L'association Parole en Dauphiné présentera une soirée conte avec les formateurs et les stagiaires de l'association. Entrée libre. Rens. : 04 92 21 24 74.

Fête de l'internet

Du 20 au 28 mars

Les différents équipements qui proposent un accès au web seront en fête pendant une semaine. L'occasion de redécouvrir l'espace multimédia à l'Iliade avec ses postes en libre service et ses formations gratuites ou les bornes d'accès à internet. Venez vous connecter !

Bourse aux vêtements

Samedi 27 mars, de 9 h 30 à 13 h, Maison des Coulmes

Les dépôts se feront mercredi 24 mars de 14 h à 18 h, et vendredi 26 mars de 14 h à 18 h. Reprise des invendus le mardi 30 mars de 17 h à 18 h.

Midi-savoirs

Mardi 30 mars, 12 h 30, Maison des associations

La seconde conférence des Midi-savoirs aura pour thème : "Qu'est-ce que le big bang ?" avec Cécile Renault, chercheur, et François-Xavier Désert, astro-nome. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Plus d'informations p.11.

SPECTACLES

Pe Am Rai

Dimanche 7 mars, 17 h 30, Ecole du cirque

"À la Découverte du cirque" a accueilli pour quelques mois un artiste de l'école de cirque de Madagascar. De ces échanges artistiques un spectacle fantastique intitulé *Pe Am Rai* a été créé. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Rens. : 04 76 25 51 40.

SAISON CULTURELLE

Le Cirque

Mardi 9 mars, 19 h, CLC

Dans ce mini cirque intérieur, les paillettes sont des reflets de la douceur de l'âme. Pièce interprétée par Sylvie Jobert. Tarifs : de 5 à 11 €. Réservations : 04 76 62 67 47.

SAISON CULTURELLE

La Peau dure

Mardi 9 mars, 21 h, CLC

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, trois sœurs témoignent de leur condition de femmes dans une langue affranchie, grossière ou fleur bleue. Pièce interprétée par Sophie Vaude. Tarifs : de 5 à 11 €. Réservations : 04 76 62 67 47.

Scène ouverte du conservatoire

Judi 11 mars, 18 h 30, Odysée

Les élèves se font entendre dans la salle de spectacle de l'Odysée. Entrée libre.

3 petits rêves et puis s'envolent

Samedi 13 mars, 17 h, Odysée

Un spectacle musical avec l'école de musique autour de trois contes, écrits par Martine Bérenguer, mis en musique et en danse par Elisabeth Chaudet. Entrée libre.

Le Jardin musical

Mardi 16 mars, 20 h, Odysée

Ensemble de musique baroque avec entre autres Christine Antoine, Catherine Simon et Olivier Destéphany, tous professeurs au CRC d'Eybens. Pour ce concert, le groupe s'associe au mandoliniste Vincent Beer-Demander, dans un programme en hommage à Vivaldi. Tarifs : 8 € (entrée libre pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi).

Auditions de classes

En mars

Judi 25 mars, audition d'alto (classe de Catherine Simon), salle d'orchestre du CRC, à 18 h 30 et mercredi 31 mars, audition du département jazz (élèves d'Yves Gerbelot, Eric Maiorino, Luc Baïetto, Olivier Destéphany, Christophe Giroud, Roberto Negro), salle de spectacle de l'Odysée, 19 h. Entrée libre.

Concert de printemps

Samedi 20 mars, 20 h 30, Odysée

Pour l'arrivée du printemps, l'Harmonie d'Eybens partage la scène avec l'orchestre d'Harmonie du Rhône. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservations obligatoires : 04 76 62 67 47.

SAISON CULTURELLE

Trio enchant(i)er et le JPOA

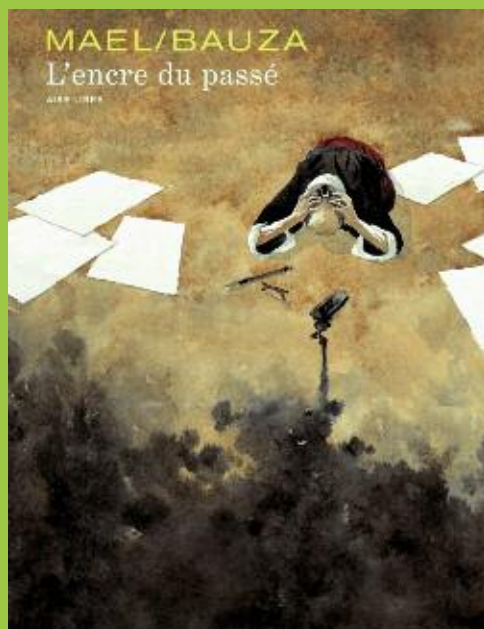
Vendredi 26 mars, 20 h 30, Odysée

Place aux jeunes pour cette nouvelle édition du Grenoble jazz festival, avec deux formations : Le Trio enchant(i)er et le Jeune peuple orchestr'alpes (JPOA) dont le dénominateur commun est le saxophoniste Grégory Sallet. Tarifs : de 5 à 15 €. À noter qu'une répétition en public aura lieu le jeudi 25 mars à 19 h à l'Odysée. Entrée libre. Plus d'informations ci-dessus.



À lire, à voir, à écouter...

Par Vincent Delhomme, médiathèque.



L'encre du passé

de Maël et Bauza (Dupuis, "Aire libre", 2009)

Cette bande dessinée nous plonge au cœur du Japon médiéval dans les pas de Mōhitsu, un calligraphe solitaire. Au cours de son errance, il va rencontrer Atsuko, petite fille débrouillarde et mutine qui possède un don véritable pour la peinture. Il lui propose alors de l'emmener avec lui à la capitale Edo pour qu'elle puisse y apprendre le métier de peintre au contact de son ami Nishimura.

Une amitié profonde va naître entre eux au cours de ce voyage ; un lien indestructible qui durera toute leur vie et donnera à Mōhitsu la force de surmonter les épreuves de son passé, pour finalement accepter les drames de l'existence et retrouver l'inspiration.

Nous voici donc face à une belle aventure humaine toute en pudeur et en subtilité, à la fois émouvante et intimiste, qui nous parle de création et de transmission ; quand l'art est indissociable de la vie.

Dans le cadre du Printemps du livre 2010 vous pourrez rencontrer Maël, dessinateur et coloriste travaillant à Grenoble, le samedi 20 mars à 11 h à la médiathèque centre-ville de Grenoble et l'après-midi à la librairie Decitre. Site Internet : <http://printempsdulivre.bm-grenoble.fr>

Retrouvez les autres coups de cœur des bibliothécaires sur le site de la médiathèque (www.mediathèque.ville-eybens.fr).

Une journée [pas] comme les autres

Lundi 29 mars,
19 h, Odyssée

Spectacle orchestré par Sophie Playoust, avec la participation des classes de danse du CRC. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

LECTURE

Club de lecture

Mardi 9 mars,
14 h 30, médiathèque.

Le club se réunit une fois par mois. Il est ouvert à tous. Entrée libre.

Lecture

Mercredi 17 mars,
18 h, médiathèque

En prélude au Printemps du livre de Grenoble, soirée lecture sur le thème : *Des aventures humaines*. Public adolescent et adulte. Entrée libre, réservation conseillée au 04 76 62 67 45.

EXPOSITIONS

Arts plastiques

Jusqu'au 27 mars, Iliade
Du 30 mars au 9 avril,
Maison des Coulmes

Dans le cadre de la *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble* deux expositions seront présentées. Un diaporama réalisé par Christophe Roussel sur le travail de

création réalisé par les enfants du périscolaire du Val lors des mardis découvertes. Les participants des Mille et une animations exposent également leurs réalisations suite à la visite de l'exposition de Gaston Chaissac au musée de Grenoble. Entrée libre.

Vietnam, images de tous les jours

Du 9 au 27 mars,
médiathèque

Exposition de photos de Suzon Charbonnier et Marie-Hélène Hofmann de l'association VNED (aide aux enfants victimes de la dioxine au Vietnam). Vernissage et présentation de l'association le mercredi 10 mars à 18 h.

Rens. : www.vned.org

Appartement 70s'

Jusqu'au 18 mars,
Odyssée

À l'occasion de son quinzième anniversaire, l'association Local Bus a reconstitué un appartement aux couleurs des années 70. Entrée libre aux heures d'ouverture de l'Odyssée.

L'Art est création

Du 23 mars au 10 avril,
Odyssée

Les artistes de l'association L'Art est Création présenteront leurs œuvres. L'exposition sera visible les après-midi et les samedis matins à l'exception du samedi 3 avril. Entrée libre.

ENFANCE JEUNESSE

Centre de loisirs

Inscriptions

Les inscriptions pour les mercredis d'avril, mai et juin se feront à partir de début mars à 13 h 30 au CLC. Pour les vacances d'avril, elles auront lieu le mardi 16 mars à partir de 13 h 30 pour les Eybinois et le mardi 23 mars à partir de 13 h 30 pour tous.

Les inscriptions sont ouvertes du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 (jusqu'à 18 h pendant les vacances scolaires) et le mercredi matin de 9 h à 12 h.

Rens. : 04 76 24 28 04.

Après-midi jeux

Mercredi 17 mars,
15 h 30, Iliade

Présentation des jeux de memory et jeux des sept familles réalisés lors des 1001 animations les mercredis de janvier et février.

SPORTS

Super 16

Samedi 13 et
dimanche 14 mars,
boulodrome couvert

La Joyeuse Boule d'Eybens organise une compétition officielle et invite l'élite des quadrettes françaises pour un tournoi : 16 quadrettes 1^{ère} division par poules. Plus d'informations p.11.

Ski

Sorties en mars

Le Ski club d'Eybens organise des sorties ski le 14 à la Clusaz, le 21 à Serre Chevalier et le 28 à Bonneval sur Arc. Rens. et inscription : 06 43 65 30 18.

Tir à l'arc

Dimanche 21 mars, 8 h,
terrain d'entraînement

Les Archers du Château organisent un parcours nature de tir à l'arc. Rens. : 06 87 95 79 25.

Gym loisirs d'Eybens

L'activité rollers débutera le mardi 30 mars de 19 h à 20 h 30 dans la cour de l'école primaire Bel Air. Quelques places sont encore disponibles. Tarifs : 30,50 € par trimestre pour les Eybinois (36,10 € pour les extérieurs) et l'adhésion au club (12,20 €). Fournir un certificat médical.

Le club propose également une nouvelle activité vélo-loisirs à partir du 24 avril. Rens. : 06 77 28 04 00.

Basket-ball

En mars, gymnase
Fernand Faivre

Le match pour les pré-nationales masculines aura lieu le 6 mars à 20 h 30 : BBCEP / St-Vallier. Celui des excellences féminines aura lieu le 28 mars à 15 h 30 : BBCEP / AS Tullins-Fures et celui des cadettes se disputera le 27 mars à 18 h : BBCEP / Basket Olympique de Savoie. Rens. : www.bbcep.fr.

À noter

► Commémoration

La cérémonie du 48^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le 19 mars à 18 h devant le monument aux Morts à Bresson.

► Emplois saisonniers

La mairie recherche pour la piscine municipale et pour la période du 12 juin au 29 août 2010 :

- Des maîtres nageurs sauveteurs titulaires de BEESAN. Expérience exigée. 35 heures par semaine, deux jours de repos hebdomadaires et leçons (heures majorées le dimanche et jours fériés). Salaire mensuel brut : 1 704,69 €.

- Des surveillants de baignades titulaires de BSSA. Expérience exigée. 5 heures par semaine, deux jours de repos hebdomadaires et leçons (heures majorées le dimanche et jours fériés). Salaire mensuel brut : 1 511,18 €.

Candidatures à adresser avant le 19 mars à Monsieur le Maire, mairie d'Eybens, BP 18 – 38321 Eybens cedex. Renseignements : 04 76 60 76 12.

► Appel à participants

“Un tram pour le Bal des Souvenirs” est le nouveau projet artistique que les jeunes des ateliers théâtre et arts-plastiques du CLC proposent de mettre en scène. Basée sur la découverte du patrimoine eybinois, cette pièce sera un voyage à travers le temps, de 1936 à l'après-guerre. Pour mener à bien ce projet, le CLC invite tous les Eybinois connaissant l'histoire de la commune à s'associer au projet en transmettant leurs savoirs et en participant à sa création. Toute personne intéressée est conviée à une rencontre samedi 27 mars à 16 h au CLC.

► Assemblées générales

• Histoire d'Eybens

Jeudi 17 mars, 18 h 30, Maison des associations.

L'association “L'Histoire d'Eybens” tiendra une assemblée générale extraordinaire jeudi ouverte à tous.

• OMR

Jeudi 25 mars, 18 h 15, Maison des associations.

À l'occasion de son assemblée générale, l'Office municipal des retraités propose une rencontre autour du thème “Vivre ensemble dans la cité, un urbanisme accessible et durable pour tous, une priorité pour demain”, animée par Régis Herbin, architecte - urbaniste. Entrée libre.

S'informer, se former, évoluer

S'ouvrir à de nouvelles perspectives professionnelles, changer d'emploi, se former pour relever des défis, aujourd'hui la réalité du monde du travail et de l'emploi est loin d'être figée. Par choix ou par obligation, les salariés sont amenés à évoluer professionnellement tout au long de leur carrière.

Pour faciliter et accompagner ces évolutions, le réseau des acteurs de l'Accueil information et orientation organise les Rendez-vous de l'évolution professionnelle dans tout le département isérois. Leur objectif : fournir aux salariés les outils qui leur permettront de devenir acteur de leur vie professionnelle. Destinées aussi bien à tous les salariés qu'aux entreprises, ces rencontres apportent une information complète

sur les différents dispositifs de formation professionnelle existant ainsi que sur leur financement. Jusqu'en juin prochain, quatre à six rendez-vous seront organisés chaque mois dans une dizaine de communes du département. Sur Eybens, elles auront lieu dans les locaux d'Agireemploi - Mife Isère, partie prenante dans ce dispositif. Les prochains rendez-vous sont prévus les mardis 23 mars et 25 mai à 18 h à Eybens. Au quotidien, la Mife Isère est un lieu d'information et de conseil ouvert à toute personne en recherche d'emploi ou de formation. Elle collecte des offres d'emplois en lien avec les entreprises et participe à la promotion des métiers.

Agireemploi – Mife Isère, 7 rue Étienne de la Boétie. Rens. 04 76 24 02 45.

PERMANENCES

Permanences du maire : sur R.-V., tél. 04 76 60 76 00, poste 316.

Permanences cadre de vie et environnement : Pierre Villain, adjoint au maire, assure une permanence tous les 3^e mercredis du mois de 18 h 30 à 19 h 30 à la Maison des associations.

Permanences du conseiller juridique : aux Coulmes le 1^{er} jeudi du mois de 16 h à 17 h 30 et à l'Illiade le 3^e mardi du mois de 17 h à 18 h 40. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences de l'avocat : aux Coulmes le 3^e vendredi du mois de 13 h 30 à 14 h 30. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences du médiateur conciliateur pour le canton d'Eybens : tél. 04 76 60 76 22.

Permanences du notaire : le 1^{er} mardi du mois à l'Illiade de 17 h à 19 h. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences urbanisme : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Permanences du service logement : en mairie le lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous. Permanences téléphoniques le matin uniquement sauf le mercredi. Tél. 04 76 60 76 33.

Collectif des locataires d'Eybens (CLE) : cle.clcv38@free.fr

Permanences sécurité sociale : en mairie de 8 h 30 à 10 h 30 tous les jeudis.

Permanences de la puéricultrice du Conseil général : le mardi de 14 h à 17 h à la Maison des Coulmes. Consultations sur rendez-vous les 3 premiers vendredis du mois. Tél. 04 76 24 10 14.

Permanences des assistantes sociales, et consultation de PMI : prendre R.-V. Lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 04 76 24 10 14.

Centre de planification : 29, rue Victor Hugo (en face du CLC). Horaires : lundi et mercredi de 14 h à 19 h, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h. Tél. 04 76 59 37 69.

Permanences téléphoniques des éducateurs : tél. 04 76 24 25 58.

Permanences de l'association Aide information aux victimes : tous les jeudis de 14 h à 17 h, gendarmerie d'Eybens, rue Charles Piot. Sans rendez-vous, anonyme, gratuit. Rens. 04 76 46 27 37.

Police municipale : permanences le samedi de 9 h à 10 h. Bureaux ouverts en journée du lundi au vendredi à la Maison du parc (en face de la mairie). Tél. 04 76 60 76 01. En cas d'absence s'adresser à l'accueil de la mairie. Tél. 04 76 60 76 00.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : Accueil CCAS : 04 76 60 76 07, en mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h.

Accueil petite enfance : 04 76 60 76 35, en mairie, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Pré-inscriptions sur R.-V.

Haltes garderies : Tom Pouce 04 76 24 22 78, Colin Maillard 04 76 24 44 99.

Direction gérontologie - APA : 04 76 60 76 29
Service personnes âgées : 04 76 24 63 69, à la Maison des Coulmes, accueil du public du lundi au vendredi sauf le mardi matin et mercredi après midi.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU (urgences et risques vitaux) : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
POLICE MUNICIPALE : 04 76 60 76 01
GENDARMERIE : 04 76 25 43 93
PERMANENCES DES SOINS SAMU : 0810 15 33 33
CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
SOS MÉDECINS : 04 38 70 17 01
DENTISTE DE GARDE (dimanche et jours fériés) : 04 76 000 666
PHARMACIES DE GARDE / Serveur vocal : 04 76 63 42 55 ou 0825 70 15 15

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Centre Loisirs et Culture : 27, rue Victor Hugo. Tél. 04 76 24 22 32
Illiade : 10, place Condorcet. Tél. 04 76 14 76 80
Maison des Coulmes : 10, place des Coulmes. Tél. 04 76 24 63 69
Espace culturel Odysée : 89, avenue Jean Jaurès. Accueil : 04 76 62 02 14
Médiathèque : 04 76 62 67 45
École de musique et de danse : 04 76 62 67 41
Point Information Jeunesse : 41, allée du Gerbier. Tél. 04 76 62 34 86
pij@ville-eybens.fr

SPÉCIAL PLAN CLIMAT par Jacques Sardat

Retrouvez les 23 petites et grandes catastrophes naturelles dissimulées dans le texte suivant. Ne tenez pas compte des espaces, accents ou signes de ponctuation (virgules, points, tirets...). Les lettres ne servent qu'une fois.
Exemple, dans "Tu rembourras quelques coussins" il y a "Bourrasque".

L'homme s'amusa, jour après jour, à gangrener la Terre, il se gava l'an, cherchant toujours plus. Adieu tours de luge et vol du vautour ; billons d'espèces ont disparu malgré les alertes, sauf celles qu'on aime couci-couça, ni culex ni rat n'ont disparu. Le transistor n'a de nouvelles que celles du star-system péteux allant de zinc en diesel écumer la planète ; l'homme, en un clic, y clonerait-il ces stars dégénérées ? Ben-Hur ricanerait de voir le maelström bêlant à cette garden-party. Phoniâtres et spécialistes auront un boulot accru et redoublé car nous resterons sans voix dans ce décor, agenouillés devant le saccage lamentable de nos ressources. Ce n'est pas du passéisme, mais si un élu tourneboulé m'entendait – Borloo, un Vert, voire même sinon Dati, on s'en fout. Celui qui alentour m'entendra, sera le bienvenu. Un groupe d'élus parafa le texte d'Hulot d'ailleurs. Alors, si l'un devenait, en ces instants, un ami de l'univers immense, chères sensations ce serait...

Solution du dernier numéro : HOR. I. OLYMPISME • II. DISEUSE • III. YAOURT. CA • IV. PH. HAIR • V. SUE. OMBRE • VI. ENTÉNÈBRE • VII. EE. MUSÉES. VER. 1. ODYSÉE • 2. LIA. UNE • 3. YSOPET • 4. MEUH. EM • 5. PUR. ONU • 6. ISTHMES • 7. SE. ABBÉ • 8. CIRRE • 9. ÉGARÉES.

IMMOBILIER

▸ Vd T3, 71 m², 3^e étage avec ascenseur, TBE, façade refaite, résidence calme (limite SMH). Placards dans les chambres, cave, balcon, chauffage collectif. Prix : 170 000 €. Tél. 04 76 24 05 34.

▸ Loue studio aux Ruires 32 m², calme, chauff. Indiv. gaz, 430 € CC. Tél: 04 76 24 48 69 ou 06 76 56 31 29.

▸ Loue garage aux Ruires 65 €/mois. Tél. 04 76 24 48 69 ou 06 76 56 31 29.

▸ Vd garage de plain-pied dans petite copro calme Bourg (rue Paul Gauguin). Poss. nombreux rangements + point lumineux + prise électrique. Permet de parquer une voiture + un scooter. Px : 15 000 €. Tél. 06 74 59 86 02.

▸ Vd au Bourg maison ensoleillée, facile à entretenir et bien placée. Excellent environnement. Maison + garage (122 m²), jardin (466 m²). Tél. 06 83 34 68 97.

EMPLOI

▸ Assistante maternelle avec agrément offre ses services pour du baby sitting en soirée et week-end à son domicile et au domicile des parents. Tél. 06 72 78 77 62.

▸ Assistante maternelle agréée recherche périscolaire secteur Bourg d'Eybens Rens. 04 57 39 53 41.

DIVERS

▸ Vd très beau vaisselier ancien en bois massif excellent état (2,32 m x 1,50 m). Tél. 06 83 34 68 97.

▸ Vd magnifiques tableaux paysage du Brésil, plusieurs dimensions. Tél. 06 83 34 68 97.

▸ Couple soixantaine, anciens commerçants rech. logement indép dans prop privée, en échange de divers travaux d'intendance et d'entretien. Monsieur : à la retraite, sportif, actif, polyvalent. Madame : encore en activité professionnelle (aide ménagère). Secteur Eybens, Bresson (ou proximité). Tél. 09 51 81 45 47 ou 06 80 72 30 71.

Mairie d'Eybens - BP 18 - 38321 Eybens CEDEX, Tél. 04 76 60 76 00

Directeur de la publication : Marc Baietto.
Rédaction, photos : Florence Albe,
Sylvie Abéguié, Nadia Sahl,
Jean-Pierre Chambon.
Secrétariat : Marie-Claire Chollet.
Maquette : service communication.
Mise en page : Ludo Chabert.

Distribution : mairie d'Eybens.
Dépôt légal : mars 2010.
Régie publicité :
service communication Mairie.
Impression : Imprimerie Notre Dame.

Papier recyclé, encres végétales.

Horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h.

Le Journal d'Eybens : Tél. 04 76 60 76 38
courriel : communication@ville-eybens.fr

Site internet de la ville d'Eybens :
www.ville-eybens.fr

BTP
TERRASSEMENT
BETON ARME



SCIAGE
CAROTTAGE
RENOVATION

24, rue Frédéric Chopin
38320 Eybens

Conseils et Devis GRATUITS

Tél. : 04 76 62 73 65
Fax : 04 76 62 09 66

urgences
micro
domicile

Un professionnel informatique 29€⁵⁰*
chez vous pendant 1 heure

* Après déduction fiscale de 50%

INSTALLATION DEPANNAGE FORMATION ASSISTANCE
30 Av Jeanne d'Arc - Grenoble www.urgencesmicro.com
04.76.54.60.11

INSTALLATION ET RÉNOVATION
DÉPANNAGE URGENT À DOMICILE
SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE DE FUITES

M. AISSA - 63 rue Javaux 38320 Eybens
Tél/Fax : 04 76 54 12 91 - Port. : 06 33 49 49 40
E-mail : aleaufuite@orange.fr

A L'EAU FUITE
DEPANNAGE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE



GMC carrelage

Thibault GEOFFROY
Z.A. Les Carlares
38650 MONESTIER DE CLERMONT

Sols • Faïences
Chapes • Terrasses

Tél. : 04 76 34 41 57
Fax : 04 76 34 38 97
Mob. : 06 82 87 04 31
gmc.carrelage@wanadoo.fr



alfasic protection

securité - alarmes - vidéo surveillance

9, rue du Muret - 38320 Eybens
Tél. : 04 76 42 41 76 - Fax : 04 76 42 68 87 - E-mail : av.alfasic@free.fr

MONCEAU FLEURS ECHIROLLES

Deuils • Mariages • Interflora

19, rue du Maquis de l'Oisans - 38130 Echirolles
(à côté de la clinique des Cèdres)

Tél. : 04 38 49 24 60

Marbrerie FORMICHELLI

ARTICLES FUNÉRAIRES ET GRAVURES

GRANITS - PIERRES - GRANITOS - CAVEAUX

43, AV. ROMAIN-ROLLAND.

38400 ST MARTIN D'HÈRES. (VERS POISAT)

TÉL. 04 76 25 02 13

TAXI EYBENS

Denis SPINELLA

06 80 62 10 29

Dom. 04 76 21 36 50 - Fax 04 76 49 05 40 - E-mail : taxi.eybens@wanadoo.fr

TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS - GARES
TRANSPORTS MALADE ASSIS / COLIS URGENT

BIASINI S.A.E.



Société par actions simplifiée au capital de 57 187,50 €

Siège social : Rue des Pellets - B.P. 23 - 38321 EYBENS CEDEX

Tél. 04 76 25 71 02 - Fax 04 76 62 98 17

E-mail : biasini@biasini.fr

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT - GÉNIE CIVIL - MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TRANSPORTS PUBLICS - POSE DE CAVEAUX PRÉFABRIQUÉS

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CONSTRUCTIONS - RÉNOVATIONS

Entreprise R. PIANARO

6, rue du 19 Mars 1962 - 38320 Eybens

04 76 25 41 86

GARAGE DE LA PLACE

en partenariat avec Aut'Occasion



Achat / Vente de véhicules neufs et occasions

Réparation toutes marques

Mécanique - Entretien

SERVICE

16 avenue de Bresson
38320 EYBENS

www.garagedelaplace.com

04 76 25 59 74

Des honoraires moins chers !



Agence à frais réduits et dégressifs de

4 à 2% TTC

5, rue des Vans 38320 Eybens
(dénommée le Crédit Agricole)

Tél. : 04 76 24 28 51

www.4immobilier.com

e-mail : eybens@4immobilier.tm.fr



CHÂTEAU & SPA de la COMMANDERIE

Accès au SPA

20 € /personne

(2 heures)

Hammam

Sauna

Jacuzzi

Douches à jets

Baignoire à remous

Salle de repos



ouvert 7/7

MASSAGES

A partir de 60 €

Psalo et jambes

Californien

Indien

Pierres chaudes

Chocolat

Etc...

Tel 04.76.25.34.58 www.commanderie.fr



Andréoléty Immo

groupe AGDA Immobilier

www.eybens-immobilier.com 148 Avenue Jean Jaurès. Eybens

Vente-Location-Syndic

04 76 14 05 05



PATRINO

décoration

SECOND ŒUVRE

71, avenue de Poisat - 38320 Eybens

Tél. 04 76 25 28 05

Fax 04 76 25 84 34

www.patruno-décoration.fr

Agence Villeurbanne

- Revêtements murs et sols
- Faux plafonds
- Ravalement
- Menuiserie
- Rénovation
- Décoration
- Plâtrerie
- Peinture
- Résines



SCUBLA - PLOMBERIE

Chauffage - Sanitaire - Dépannage
Climatisation - Professionnel Gaz

REEMPLACEMENT : CHAUDIÈRE GAZ ET FIOUL
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

06 12 43 67 67



Au service des Particuliers, Syndics, Entreprises

CRÉATION ET ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS

6, place Bernard Palissy - 38320 POISAT / Tél. : 04 76 52 21 47 - Fax : 04 76 52 02 31

S.A.R.L. au capital de 100 000 F - RCS : 418 601 712 Grenoble - SIRET : 418 601 712 00015 - ASSURANCE : MAAF



Nettoyage immeubles/Locaux/Bureaux

Lavage vitres avec ou sans nacelle

Désinfection poubelles et volumes

Enlèvement d' encombrants

Traitement des sols durs/Moquettes

Nettoyage piscine/Système climatisation

3 place des Tilleuls - 38320 Eybens

Tél. 04 76 73 22 74 - Fax 04 76 01 04 70

ELECTRICITE - CLIMATISATION
La qualité et la sécurité de votre installation

EURL BYTEBIER
Constructions - Rénovations
04 76 24 33 81
Conseils et devis gratuits

5, rue du Mont-Aiguille - Eybens - Portable : 06 09 91 92 11

Installé depuis 1986

Entreprise NETTETE

Le spécialiste de l'entretien

16 allée du Gerbier - 38320 Eybens
Tél. 09 77 67 35 97
Portable : 06 72 53 91 62
E-mail : b.kouame@orange.fr
Site : www.nettete.fr

> Nettoyage général des locaux, débarrassage (commerces, particuliers, copropriétés, entreprises).

> Entretien de Jardins et d'espaces verts (tonte, taille haies, arbres, aménagement paysager).

Devis Gratuit

SERRURERIE Accès - Techni - Clé

Réparation suite à cambriolage
Remplacement serrures toutes marques
Spécialiste de la porte blindée - Blindage
Porte de cave fer - Porte de garage - Tout dépannage

Artisan depuis 1989
N° SIREN 382 346 654
Devis gratuit

33, rue Louis Farçat
38320 EYBENS

04 76 62 01 61
Tél. urgence 06 07 47 80 52

Agence Immobilière

Sud Est Immobilier

15, place du 11 Novembre 1918 - 38320 EYBENS

04 76 00 90 65

www.sei-immobilier.fr